

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-CF1547

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 51

À l'alinéa 8, après le mot :

« garanties »,

substituer au mot :

« qu' »,

les mots :

« que celles mentionnées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.